

REFORME de l'APL

Dernière mise à jour : 16-12-2017

"La réforme Macron de l'APL et des loyers HLM, c'est la fin du logement social"

Entretien avec Eddie Jacquemart, président de la CNL-Confédération nationale du logement sur la réforme de l'APL et des loyers HLM. Pour lui "cette réforme cachée de monsieur Macron vise à réorganiser le marché immobilier en marché financier au détriment du droit au logement pour tous".

L'Humanité.fr : Pourquoi la Confédération nationale du logement CNL appelle à la mobilisation générale de tous les locataires (parcs privés comme publics) ?

Eddie Jacquemart : "La situation est très grave. On a à faire à une réforme du logement social inédite. Le gouvernement avait dans ses cartons ce projet ultralibéral qu'il est bien gardé de révéler lors des élections. Cette réforme était bien préparée, sans concertation avec les acteurs du logement social et privé encore moins avec les associations de locataires. Jamais un gouvernement n'a osé aller aussi loin et aussi vite sur la réforme du logement social dans notre pays.

Le but est la privatisation du logement public. Pourquoi ? Parce que pour monsieur Macron, les HLM sont un rempart à sa politique générale. Les HLM c'est quoi : le bien public, le bien commun, le progrès social, l'amortissement à la crise du logement. Cette réforme ne propose rien pour résoudre cette crise car il y a des gens qui sont dans une situation compliquée, qui sont mal logés ou logés trop cher, logent dans des taudis, dans la rue, dans leurs véhicules alors qu'ils ont un emploi ; Tous ces gens auraient besoin d'un logement digne. Il faut bien insister : cette réforme concerne tous les locataires du parc social comme privé par ricochet. C'est pourquoi la CNL a appelé dès juillet à la mobilisation générale." L'Humanité.fr : Les locataires du privé semblent abandonnés dans ce conflit qui mobilise surtout les locataires et les acteurs du parc public HLM ? Eddie Jacquemart : "Pas du tout car ils ont de quoi être inquiets. Aujourd'hui dans ce secteur du logement nous avons des situations dramatiques : des propriétaires voyous, des marchands de sommeil qui louent des taudis à prix d'or alors qu'il existe une loi sur le logement-décent, des loyers trop chers notamment dans les zones tendues des grandes villes où ils doivent être plafonnés, la spéculation etc. Or la réforme ne remet pas en cause ces pratiques, le non-respect de la loi. Au contraire elle attaque le logement social qui est le seul amortisseur à la crise du logement. C'est pourquoi les locataires du privé comme les accédants à la propriété doivent se mobiliser avec les locataires du public, avec la CNL. Qu'est-ce qui se trame au fond : le marché de l'immobilier vu par monsieur Macron est en train d'être réorganisé : on passe d'un marché immobilier à un marché financier. Ça ne va pas dans le sens du droit fondamental au logement pour tous." L'Humanité.fr : Le point fort de cette mobilisation a eu lieu le 14 octobre devant les mairies. Quel bilan tirez-vous de ce rassemblement et quelle suite ? Eddie Jacquemart : "La mobilisation du 14 octobre devant les mairies fut importante et a unifié les associations de locataires, les syndicats de salariés et les bailleurs sociaux qui se sont regroupés au sein d'un collectif VIVE L'APL. Elle est poursuivie le 17 octobre avec la mobilisation des OPH-Offices publics de l'habitat et des élus locaux qui ont lancé une pétition SAUVONS LE LOGEMENT SOCIAL depuis le congrès HLM de Strasbourg. Nous avons interpellé les parlementaires et tout particulièrement les député(e)s LRM à l'Assemblée nationale puisque le budget 2018 est actuellement débattu notamment l'article 52 du PLF-Projet de Loi de Finances qui prévoit bien la réforme de l'aide au logement (tant pour les locataires du privé que du public) et de la politique des loyers dans le parc social. Nous demandons le retrait de cet article car nous tenons à défendre un modèle français du logement. Prochaine manifestation le 9 décembre à l'appel du collectif VIVE L'APL dont la CNL fait partie." L'Humanité.fr : Vous menez aussi des actions sur le terrain juridique ? Eddie Jacquemart : "Nous avons effectivement exercé un recours auprès du Conseil d'Etat (pièce jointe) pour faire invalider le décret du 28 septembre 2017 officialisant la baisse de 5 euros des aides au logement (APL, ALS, ALF). Cette baisse concerne 6,5 millions de ménages les plus fragiles. C'est la chasse aux pauvres que monsieur Macron organise. C'est honteux. Vous savez, pour les personnes les plus modestes, cinq euros c'est un repas, les céréales pour le petit-déjeuner des enfants, le poulet, du lait. C'est pour ça qu'en plus de vouloir annuler ce décret, nous souhaitons que le Conseil d'Etat suspende son application, en urgence. Et nous attendons une audience pour que cette urgence s'exprime. En prenant 5 euros ça veut dire aussi qu'on ne revalorise pas les aides au logement dont l'APL. Non les gens ne profitent pas des APL, ils en ont besoin pour se loger tant dans le parc privé que public. Et ils sont de plus en plus nombreux à rencontrer des difficultés pour se loger." L'Humanité.fr : Les bailleurs privés, les mairies rechignent à appliquer la loi Alur du 24 mars 2014 sur l'encadrement des loyers dans les villes de plus de 50 000 habitants - seules Paris et Lille avant son invalidation par le Tribunal-administratif, ont pris un arrêté pour le mettre en place). C'est quoi qui ne fonctionne pas et que faire selon vous ? Eddie Jacquemart : "Sur l'encadrement des loyers, la CNL est pour car ce principe va vers la régularisation des loyers trop élevés dans certaines zones. A Paris, cet encadrement a eu des effets positifs à la relocation. Je voudrais rappeler que l'encadrement des loyers n'est pas une expérimentation comme les gouvernements successifs le laissent croire, c'est une loi qui date du 24 mars 2014 voté par le Parlement dont il faut exiger l'application plutôt que de s'en prendre au logement public. Nous allons plus loin en exigeant la mise en application réelle et non dans le texte d'un répertoire des loyers contrôlé par les mairies concernées. Dire aux locataires, ne vous inquiétez pas on baisse l'APL mais on demande dans le même temps aux bailleurs de baisser les loyers... c'est un gros mensonge." L'Humanité.fr : Vous demandez la mise en place d'Etat généraux du logement. Pour déboucher sur quoi, un énième constat sans suite (comme la généralité des Etats généraux) et après ? Eddie Jacquemart : "Nous demandons des états généraux du logement pour qu'ait lieu une vraie concertation entre le gouvernement et les acteurs du logement, sociaux comme privés. Car aujourd'hui cette

concertation n'existe pas. La preuve par cette réforme de l'aide au logement et des loyers HLM. Nous disposons d'un manifeste avançant des propositions de la CNL que nous sommes prêts à mettre sur la table. Bien évidemment et vous avez raison, il ne doit pas s'agir d'états généraux sans suite. Ils doivent déboucher sur un plan d'urgence car il y a une crise du logement qu'il faut régler tout de suite. Et ce plan d'urgence exige de conserver notre modèle français de logement social."